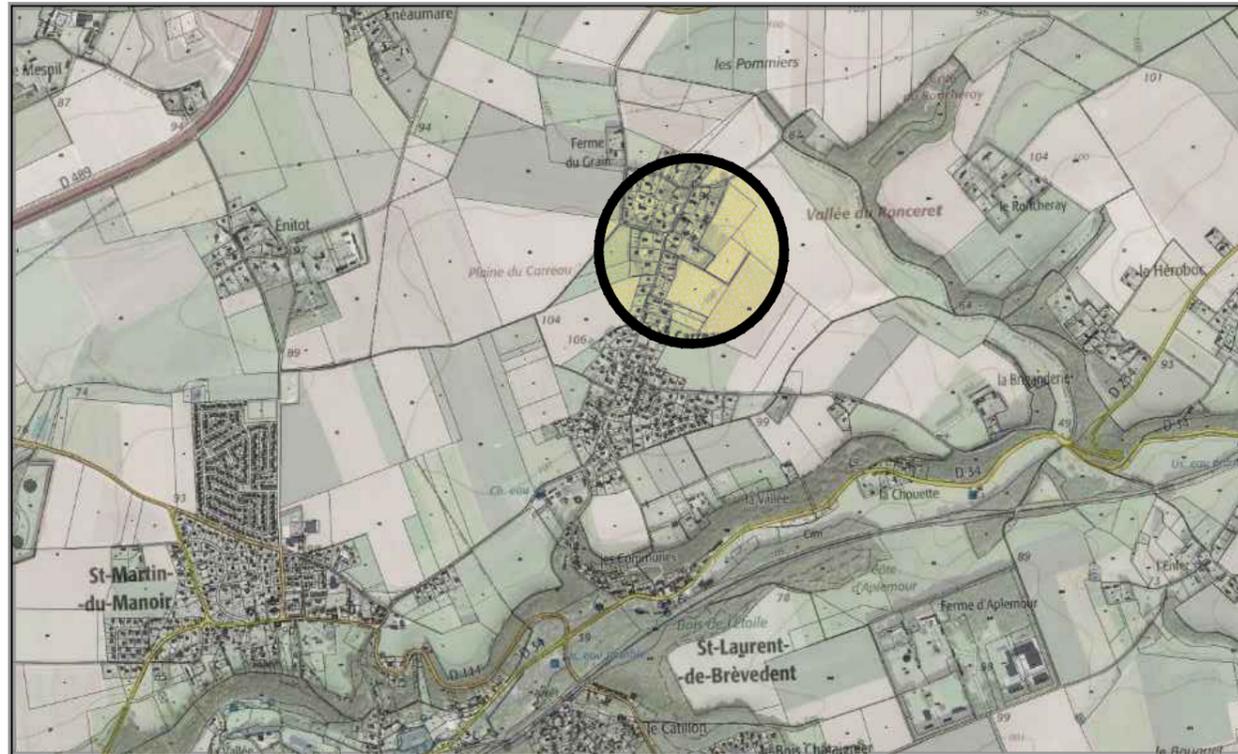


PLAN DE SITUATION



Echelle : 1 / 25 000

VUE AERIENNE



Echelle : 1 / 2 000

Commune de SAINT LAURENT DE BREVEDENT
 Lieudit "Hameau du Carreau"
 Chemin de la Bredouille - Allée des fresnes
 Parcelles Cadastrees Section A n°610 et A n°613

Permis d'aménager n° 076 596 19 C0002
PLAN DE VENTE PROVISOIRE
 Lot n°2
 Terrain cadastré Section A n°820



ALTEAME
 509, Contre-Allée
 Route de Neufchâtel
 76230 Isneauville
 contact@alteame.fr



Cabinet Sébastien Grenet Associé
 Société de Géomètres Experts

Siège social :
 Saint-Romain-de-Colbosc (76430)
 Sébastien Grenet
 Allée de Seine
 Tél. 02 35 20 53 85
 contact-saintromain@ahmes-geometre.fr

Bureau secondaire :
 Le Havre (76600)
 Louis Lenhardt
 15 rue Jules Siegfried
 Tél. 02 35 42 11 53
 contact-lehavre@ahmes-geometre.fr

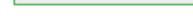
Permanence :
 Goderville (76110)
 Mardi 8h à 12h - 13h30 à 17h
 Sébastien Grenet
 29 place Godard des Vaux
 Tél. 02 77 24 00 24
 contact-goderville@ahmes-geometre.fr

PHASE	DATE D'INTERVENTION	ECHELLE	ETABLI PAR	REFERENCE
PC	21 Mai 2019	1/250 ^{ème}	M.JAFFREZIC	19S082PC

DATE	INDICE	MODIFICATIONS
09/01/2020	A	Etablissement du document
21/09/2020	B	Ajout de la nouvelle numérotation cadastrale.

Legende :

-  Réseau Telecom
-  Réseau AEP
-  Réseau électricité BT
-  Extension de réseaux à prévoir d'après les plans des DT
-  Réseau eaux usées
-  Regard TELECOM individuel
-  Compteur d'eau potable individuel
-  Coffret électrique individuel
-  Regard EU individuel

-  Voirie en Structure Drainante
-  Noue à aménager
-  Limites parcellaires
-  Haie bocagère obligatoire
-  Position des entrées charretières indicatives
-  Position des entrées charretières fixes

Cotes altimétriques
 36.07 Cotes périmétriques

 Zone constructible modulable suivant l'ensemble des directives ci-dessous :

Les constructions doivent respectées un recul de 10 m par rapport à l'alignement des arbres classés et un recul de 5m par rapport aux limites séparatives.

 Axe de faitage principal conseillé

 Zones interdisant l'ouverture d'une entrée charretière

NOTA : Les surface indiquées sur ce plan sont susceptibles de modification et ne seront définitives qu'après obtention de la numérotation cadastrale et accord des propriétaires voisins.

TABLEAU DES SURFACES			
N° du lot	Surface (m ²)	Emprise au sol existante (m ²)	Emprise au sol maximale créé (m ²)
1	1 544	0	245
2	1 014	0	245
3	1 139	0	245
4	1 363	0	245
5	1 432	0	245
6	1 379	232	0
7	436	0	0
8	177	0	0
9	159	0	0
10	7	0	0
Totaux	8 650	232	1 225

NOTA : Les altimétries indiquées sur ce plan sont issues du plan topographique d'origine, celle-ci sont susceptible d'être modifiées suivant l'avancement des travaux. La position des affleurement sont susceptibles d'être modifiée également.

NOTA : -Planimétrie : système rattaché à la projection CC50.
 -Altimétrie : rattachée au N.G.F. (système I.G.N. 69).

